

Actu bastidonne

N°11
Juillet 2026

GARDEZ LE LIEN AVEC L'INFORMATION COMMUNALE

ENFANCE &
ÉDUCATION

VIE MUNICIPALE

CULTURE &
ANIMATIONS

TRAVAUX

SOCIAL

ASSOCIATIONS















Bulletin municipal semestriel d'information à votre disposition

Retrouvez l'actualité et les services de la commune sur l'application INTRA MURDS



SOMMAIRE

	Vie municipale	Page 3	
	Social	Page 6	
	Enfance & Éducation	Page 11	
	Travaux & Urbanisme	Page 15	
	Associations	Page 18	
	Culture & Animations	Page 19	

Rédaction : Mairie de la Bâtié-Neuve, aidé d'assistant propulsé par intelligence artificielle. Mise en page et création graphique : Marmotte communication. Photographies : Marie de la Bâtié-Neuve, unsplash. Impression : Publimac - La Bâtié-Neuve. Exemplaire gratuit, distribué par la Mairie de la Bâtié-Neuve. Ne peut être vendu. Ne pas jeter sur la voie publique. Document recyclable, à mettre dans le bac papier.

La Mairie vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h00 (17H30 en juillet et aout)



Cependant, le mardi, mercredi et jeudi après-midi, seul l'accueil téléphonique est ouvert pour les services enfance et urbanisme.

Le service état-civil établit Cartes Nationales d'Identité et Passeports sur rendez-vous.



Joël BONNAFOUX
Maire de la Bâtie-Neuve

LA BÂTIE-NEUVE AU RYTHME DE L'ÉTÉ

Chères Bastidonne, Chers Bastidons,

Ce numéro de juillet s'ouvre sur une nouvelle page pour La Bâtie-Neuve. Les élections municipales de mars dernier ont installé la nouvelle équipe que j'ai l'honneur de conduire. Je tiens, au nom de l'ensemble des élus, à vous renouveler nos plus chaleureux remerciements pour votre mobilisation lors de ce scrutin. Votre participation a été le témoin de votre attachement profond à la vie démocratique de notre commune. C'est fort de cette légitimité et avec un sens aigu des responsabilités que nous entamons ce mandat, portés par notre devise : « Ensemble, construisons demain ! »

Le printemps qui s'achève a déjà vu l'équipe municipale et les services techniques pleinement à l'œuvre. Les traditionnels travaux de printemps ont permis de redonner de l'éclat à notre village, d'entretenir nos espaces publics et d'avancer sur la modernisation de nos réseaux et infrastructures avec la communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance. Ce travail de fond, souvent invisible mais ô combien essentiel, prépare notre commune aux défis de demain tout en améliorant notre cadre de vie au quotidien.

L'été à La Bâtie-Neuve est toujours un moment privilégié de partage et de convivialité. Grâce à l'engagement sans faille de nos associations locales et à l'énergie des élus et des services, un beau programme d'animations vous attend. Qu'il s'agisse de culture, de sport, de moments festifs ou de simples instants de partage.

Que vous restiez à La Bâtie-Neuve ou que vous profitiez de quelques jours de repos, je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de l'ensemble du conseil municipal, une excellente saison estivale. Profitons ensemble de la douceur de notre territoire. Bel été à La Bâtie-Neuve !

Joël BONNAFFOUX

VIE MUNICIPALE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : UN NOUVEAU MANDAT PLACÉ SOUS LE SIGNE DU COLLECTIF

Les élections municipales du 15 mars 2026 ont ouvert une nouvelle page pour notre commune. Ce moment fort de notre démocratie locale s'est traduit par une confiance renouvelée et l'élan d'une équipe unie, prête à porter un projet durable pour La Bâtie-Neuve.

Les résultats du scrutin : la confiance renouvelée

Bien que la liste menée par Joël BONNAFFOUX ait été la seule à se présenter aux suffrages des Bastidons, vous avez été nombreux à vous déplacer pour légitimer et soutenir ce projet de mandat. Les urnes ont ainsi validé l'élection de l'équipe municipale dès le premier tour.

- Nombre de votants : 1 108
- Taux de participation : 54,8 %
- Résultat : Liste élue au premier tour

L'équipe municipale tient à remercier chaleureusement l'ensemble des citoyennes et citoyens qui ont tenu à exprimer leur voix. Cette participation, significative pour un scrutin à liste unique, témoigne de votre attachement à la vie démocratique locale et de votre soutien pour l'avenir de notre commune.

Installation du Conseil : Une nouvelle équipe autour de Joël BONNAFFOUX

À la suite de ce scrutin, le conseil municipal s'est réuni le 21 mars 2026 pour procéder à l'élection officielle du maire et de ses adjoints. Joël BONNAFFOUX a été élu maire pour un quatrième mandat.

Fidèle à sa ligne directrice, le maire a rappelé la philosophie qui guidera l'action collective de la municipalité : "Ensemble, construisons demain !"

Pour mener à bien les projets durant cette mandature, le conseil municipal a constitué autour du maire une équipe unie de six adjoints, associant expérience, proximité et dynamisme au service des habitants.

> Mylène SEIMANDO, première adjointe, aura la charge de l'agriculture, de l'école, de la crèche et de l'animation locale, des secteurs essentiels pour la vitalité et la qualité de vie du village.

> Jean Philippe BREARD, deuxième adjoint en charge des travaux structurants, du sport et des mobilités douces. Des missions qui participent à l'entretien et à la valorisation du territoire communal.

> Christine SPOZIO, troisième adjointe, pilotera l'action sociale ainsi que la médiathèque, deux services importants pour la solidarité et la culture. Elle apporte aussi un soutien pour les associations bastidannes.

> Joël SARRAZIN, quatrième adjoint, sera également impliqué dans les travaux structurants, la sécurité, les bâtiments communaux, l'espace public, et la gestion du parc des véhicules et du matériel des services techniques.

L'équipe est renforcée par deux nouveaux adjoints :
> Nicole PRINTEMPS, cinquième adjointe aura la charge du budget communal ainsi que de l'ALSH et de la cantine.

> Anthony MIGNON, sixième adjoint, sera responsable de la communication municipale et des réseaux d'infrastructures en coopération avec les adjoints délégués aux travaux.

Une équipe engagée et déjà tournée vers l'avenir

Avec cette organisation structurée, la municipalité s'engage avec une ambition claire : porter un projet collectif, harmonieux et durable pour notre village.

Les chantiers et les grandes missions de ce mandat s'articuleront autour de priorités majeures :

- L'enfance et la vie locale : À travers la gestion fine de l'école, de la crèche, de l'ALSH et de la cantine, pour offrir les meilleures conditions de vie à nos jeunes Bastidons.
- La transition et la mobilité : Le développement des mobilités douces et la valorisation du territoire pour adapter notre village aux enjeux environnementaux.
- L'écoute et la solidarité : Un soutien renforcé à l'action sociale, au tissu associatif local et à la culture via notre médiathèque.
- La modernisation des infrastructures : La gestion rigoureuse du budget permettra de poursuivre les grands travaux engagés, de sécuriser l'espace public et de moderniser nos réseaux en optimisant le travail des services techniques.

Sous l'impulsion du maire Joël BONNAFFOUX et de ses adjoints, l'ensemble des élus entament ce mandat dans un esprit de cohésion et de transparence, déterminés à répondre concrètement aux défis des années à venir.



BUDGET : UNE SITUATION SAINNE ET MAÎTRISÉE

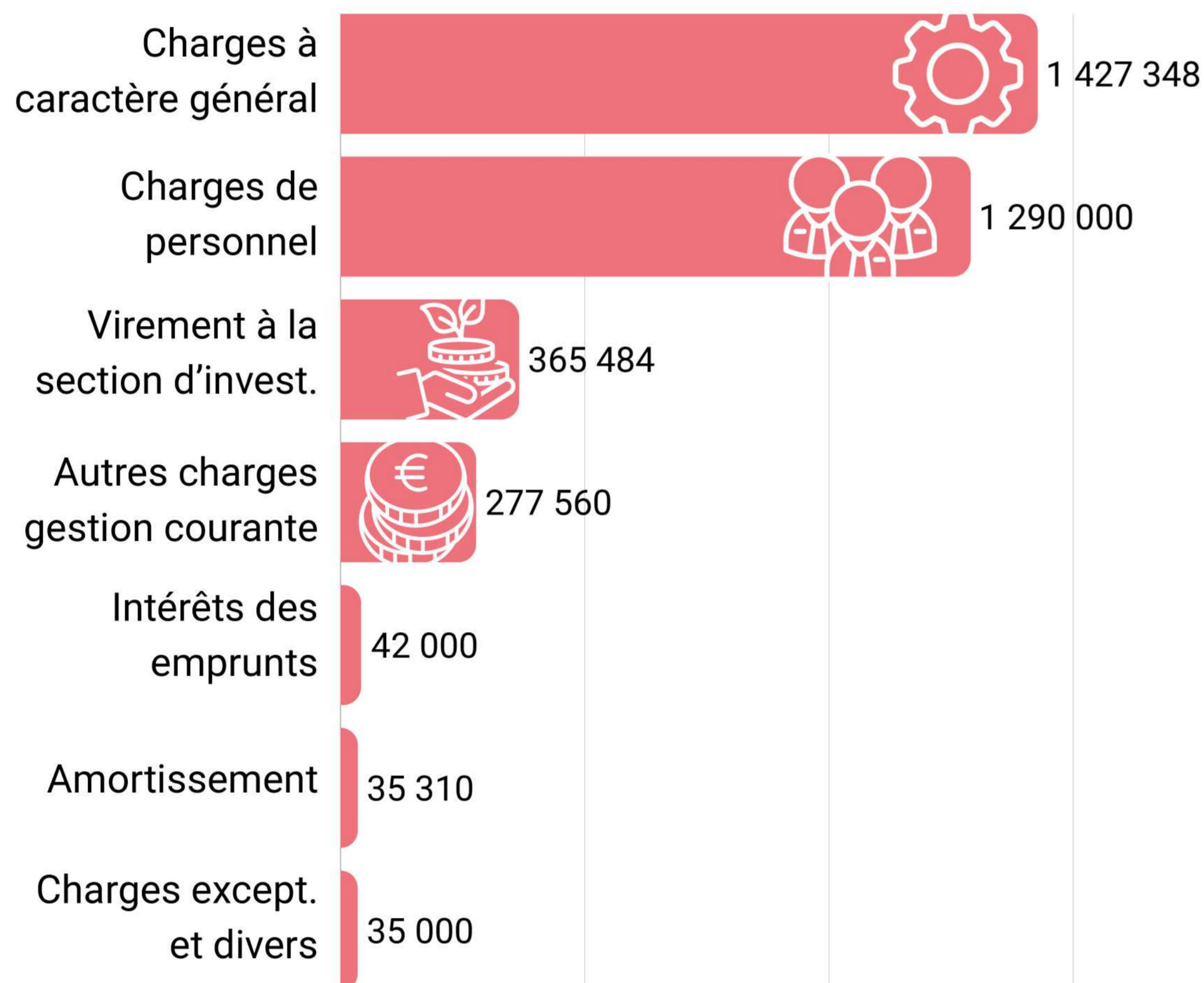
Les finances de La Bâtie-Neuve restent solides. Grâce à une gestion prudente, la dette du village continue de baisser (aucun nouvel emprunt en 2025) et les impôts communaux n'augmentent pas pour la 3e année consécutive.

Après les gros investissements des années passées, la commune ralentit sagement le rythme des dépenses d'équipement. L'objectif désormais ? Reconstituer progressivement nos réserves financières et maintenir une bonne capacité d'autofinancement, afin de continuer à investir sereinement pour l'avenir du village.

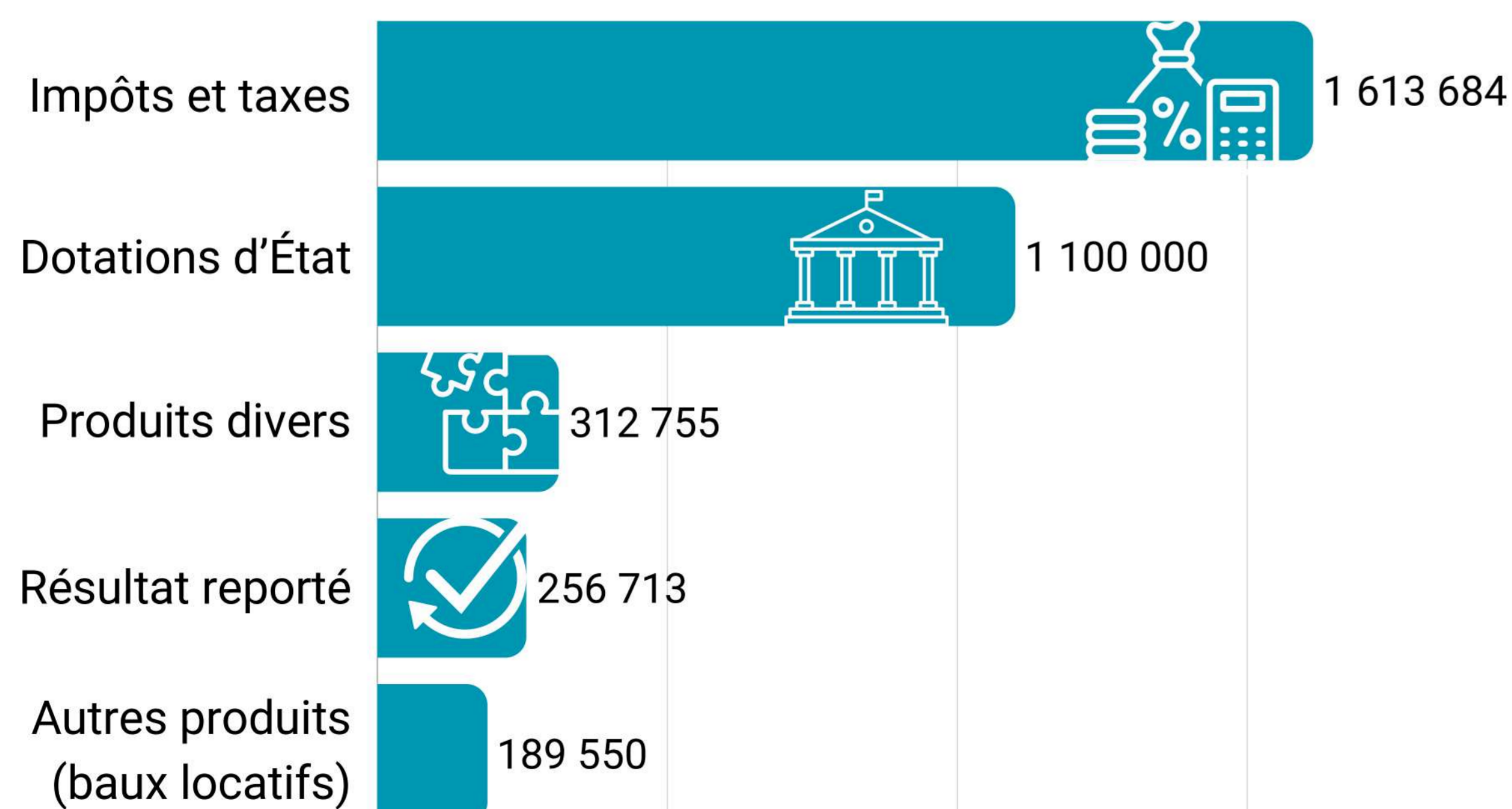


FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - TOTAL : 3 472 702 €

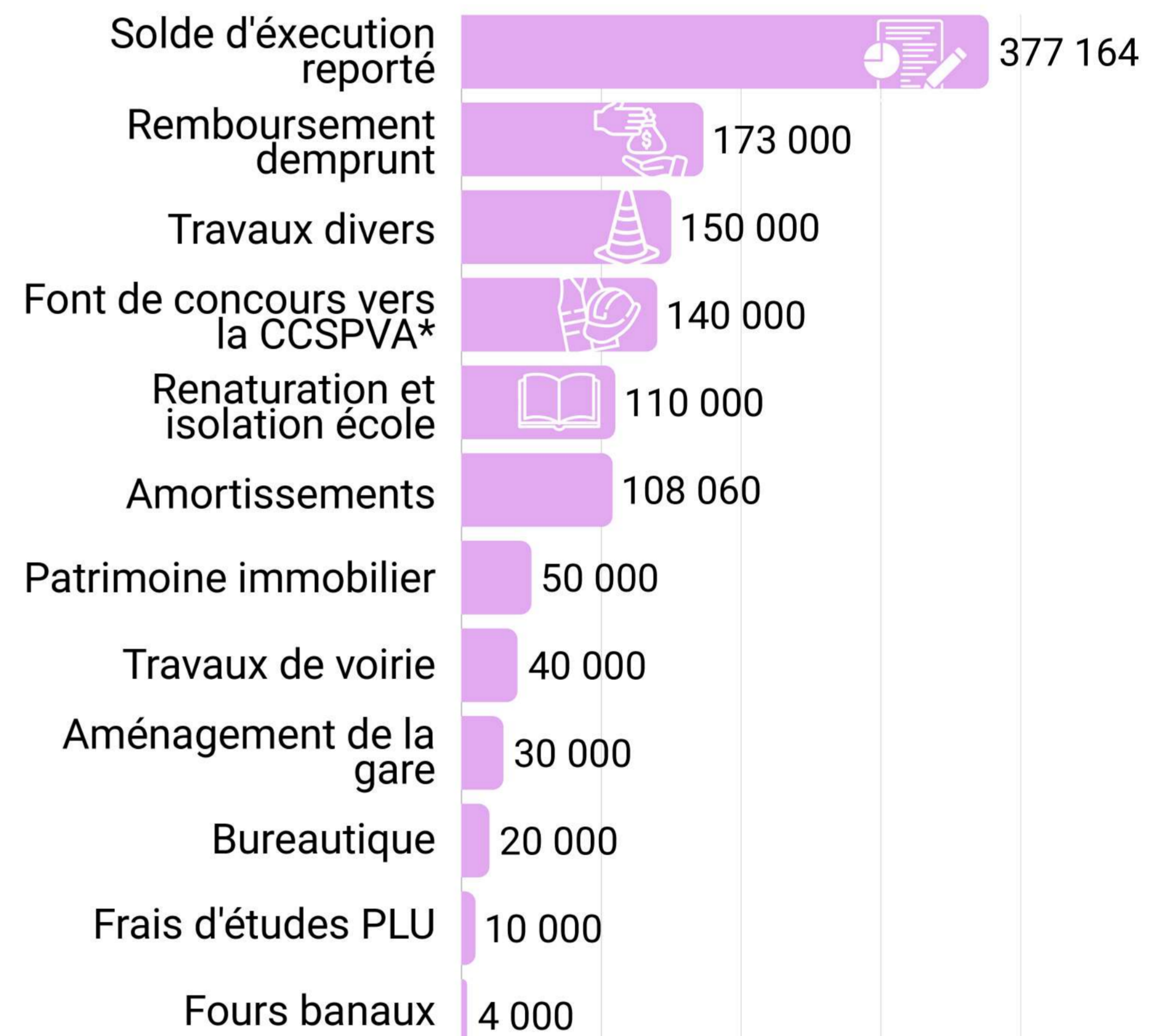


RECETTES - TOTAL : 3 472 702 €



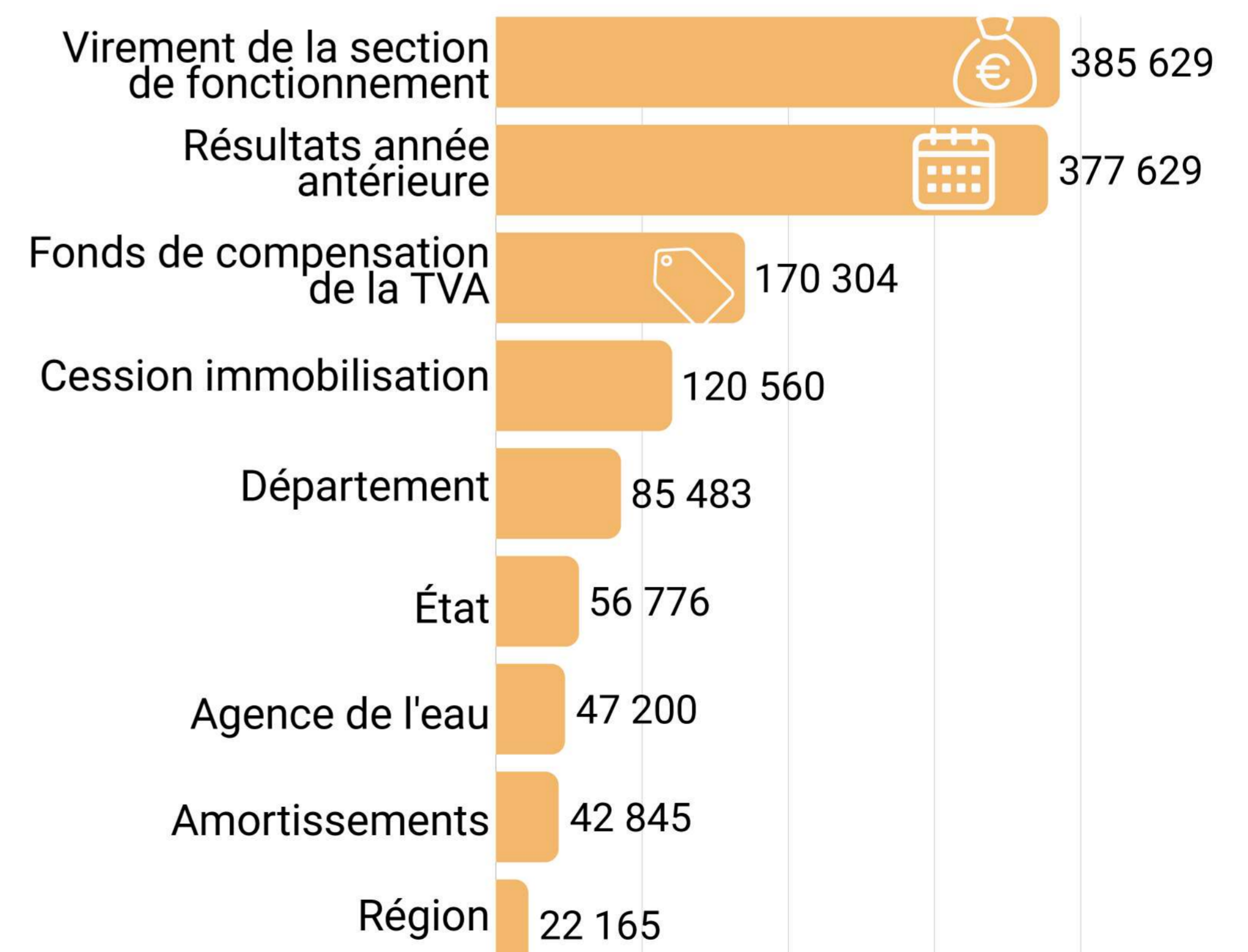
INVESTISSEMENT

DÉPENSES - TOTAL : 1 311 591 €



*Le fond de concours est une somme versée à la CCSPVA pour qu'elle réalise des travaux au nom de la commune, ce qui permet de mutualiser les coûts.

RECETTES - TOTAL : 1 311 591 €



NOUVEAUX HABITANTS ?

Bienvenue !

Faites-vous connaître
de la **mairie** !



Une commune
qui vous
accompagne



EAU

Ouvrez votre
abonnement eau
et assainissement.



ENFANCE

Inscrivez vos enfants
à l'école, à la cantine
et à la garderie.



LISTES ÉLECTORALES

Inscrivez-vous pour
pouvoir voter aux
prochaines élections.



ADRESSE

Déclarez votre
changement
d'adresse.



DÉCHETS

Informez-vous sur la
collecte et récupérez
vos conteneurs.



SERVICES MUNICIPAUX

Découvrez les services,
horaires et contacts
utiles.



VIE ASSOCIATIVE

Rejoignez les
associations et participez
à la vie locale !



SANTÉ & SÉCURITÉ

Retrouvez les services
de santé et numéros
d'urgence.



Un accueil personnalisé vous attend en mairie.
N'hésitez pas à nous contacter !

*Au plaisir de
vous rencontrer !*



Recensement citoyen : Dès 16 ans, c'est obligatoire !

> Qui est concerné ?

Tous les jeunes de nationalité française (filles et garçons).

> Quand ? Dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire (rattrapage possible jusqu'à 25 ans).

> À quoi ça sert ?

L'attestation délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (Bac, CAP, permis de conduire, écoles post-Bac) et pour être convoqué à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté). Elle permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

> Comment faire la démarche ?

Rends-toi à l'accueil de la mairie muni des documents suivants :

- Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité)
- Livret de famille (ou copie intégrale de l'acte de naissance)
- Justificatif de domicile des parents

Sur place, tu n'auras plus qu'à compléter le formulaire CERFA dédié pour repartir immédiatement avec ton attestation.



Emploi du feu : Passage en période orange

Face aux risques d'incendie, la préfecture rappelle que l'usage du feu est strictement réglementé. Le brûlage des déchets verts (végétaux coupés) est désormais interdit, sauf dérogations spécifiques pour l'activité agricole, forestière ou le débroussaillage obligatoire. Pour ces cas particuliers ainsi que pour l'écobuage (végétaux sur pieds), des règles strictes s'appliquent : vous devez obligatoirement déclarer l'action en mairie et prévenir les pompiers le matin même. Le brûlage doit impérativement se faire par temps calme entre 10h et 15h, sous surveillance constante et avec des moyens d'extinction à portée de main. En cas de non-respect, l'amende forfaitaire est de 135 euros.

ÉTAT-CIVIL

naissances



Agathe, Chloé GEORGE
Loann, Stéphane, Julien DEPREZ
Sami CAILLAT
Anna JOLO
Zoé GROGNET FREYTES
Alice, Geneviève AUBERT

mariages



Arnaud, Romain SWIETLICKI &
Eglantine, Marie, Léontine TODISCO

Julie, Claude, Annick DAVID &
Florian, Bruno, Anthony MICHEL

Caroline, Laura, Marie GIAIME &
Teddy, Olivier, Julien RISPAUD

Elodie, Pierrette, Françoise MARIN &
Samy, Ugo ORTIZ

Ludovic, Serge, Dominique MARTIN &
Francisco DAWE GARCIA

Amélie, Bernadette, Aurélie ROPITAL &
Umit YILDIRIM

Roxanne, Myriam, Colette, Dominique BLANC &
Sylvain, Paul PASSERON

décès



Claude, Gilbert, Auguste RIBAIL
Germain, Frédéric, Jacques DURIF
Irène, Louise, Catherine GIRAUD épouse
ANDRIEU

Francette, Annick, Jocelyne PEYRON
Guy PAREILLEUX

André, Jean, Joseph JAUSSAUD
Guillaume, Benjamin CHRISTELLE
Gilbert, André, Raymond GARNIER
Geneviève, Madeleine, Augusta RICHARD

SOCIAL



LE CCAS : SOLIDARITÉ ET LIEN SOCIAL POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Une action sociale au quotidien

Pour soutenir les habitants de la commune face aux difficultés ponctuelles, le CCAS propose des aides d'urgence (alimentaires, déplacements et bons de secours associatifs) avec un solide réseau de partenaires (ADMR, Restos du cœur, Croix rouge...) De plus une assistante sociale tient une permanence personnalisée chaque lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sur rendez-vous au 04 86 15 30 30 à l'espace France services à La Communauté de Communes.

Bien vieillir et rompre l'isolement

La lutte contre l'isolement des aînés reste une priorité absolue. Le CCAS propose tout au long de l'année des rencontres hebdomadaires autour du jeu le mardi après-midi, des animations variées, des sorties conviviales à la découverte du patrimoine et des ateliers dans le cadre du bien vieillir financés par l'ASEPT. Fidèle à la tradition, la distribution des paniers de Noël est renouvelée pour les habitants de 80 ans et plus ainsi que le repas de Noël le 11 décembre au 750.

Une nouveauté pour les adolescents.

La Commune a signé une convention avec la Maison des Adolescents des Hautes-Alpes (MDA 05) pour la mise à disposition de la salle du CCAS afin de leur permettre de tenir des permanences pour les jeunes et leur famille.

Un nouveau Conseil d'Administration

Un nouveau Conseil d'Administration a été élu à la suite des élections il se compose de 15 membres : Joël BONNAFFOUX (Président), Christine SPOZIO (Vice-Présidente), Liliane ACHARD, Jacqueline BAILLE, Huguette BARNEAUD, Jocelyne BRANGOULO, Bernard MAENHOUT, Emeline MULOT, Sandrine PAREILLEUX, Béatrice PEARON, Corinne PIZZELLA, Nicole PRINTEMPS, Gisèle RIBAIL, Hugo RUEL, Chantal THOLOZAN.



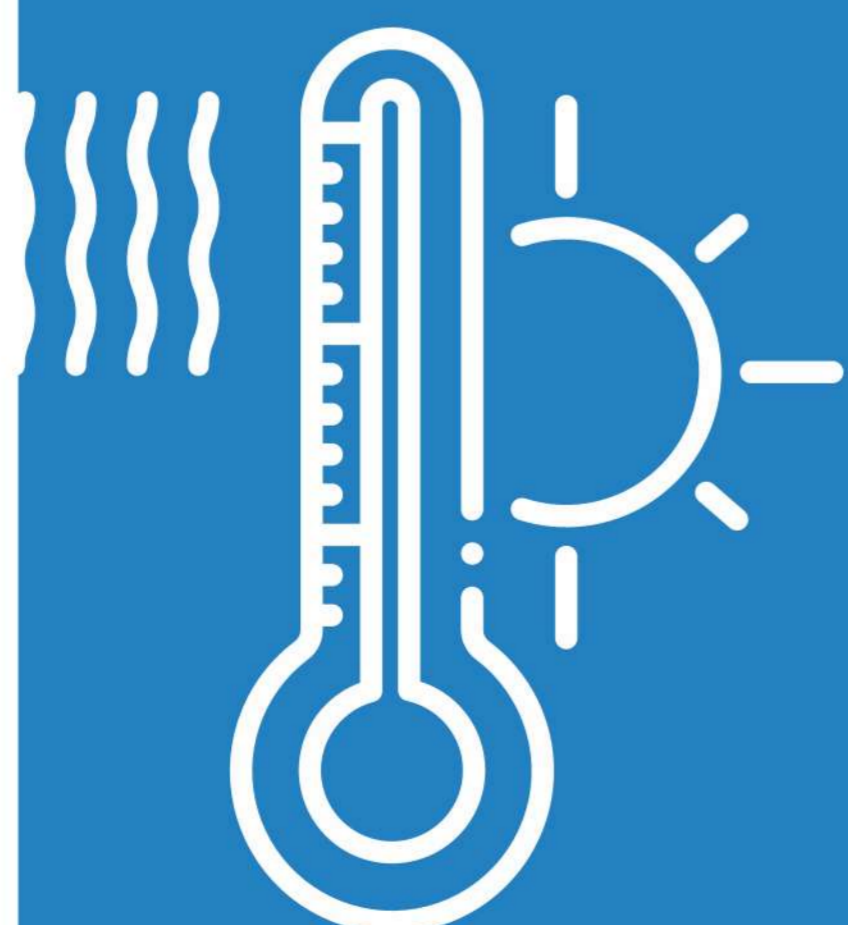
ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX : VOTRE AVIS COMPTE !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) engage actuellement une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) sur le territoire de la commune.

Cette démarche a pour objectif de mieux connaître les attentes, les difficultés et les besoins des habitants dans différents domaines de la vie quotidienne : solidarité, logement, mobilité, accès aux services, vieillissement, famille, jeunesse ou encore inclusion sociale.

Afin d'associer la population à cette réflexion, un questionnaire sera proposé, fin août, à l'ensemble des habitants. Les réponses recueillies permettront d'identifier les priorités du territoire et d'orienter la politique sociale municipale de manière adaptée aux réalités et aux besoins de chacun.

La participation du plus grand nombre est essentielle pour construire ensemble des actions efficaces et répondre au mieux aux enjeux sociaux de notre commune. Nous vous remercions par avance pour votre contribution.



FORTES CHALEURS

En cette période de canicule, soyez prudents et veillez à bien vous hydrater !

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin ou si vous avez connaissance de personnes vulnérables ou pour toutes informations complémentaires.

Tél : 04 92 50 32 23, mail : accueil@labatieneuve.fr

ENFANCE & ÉDUCATION



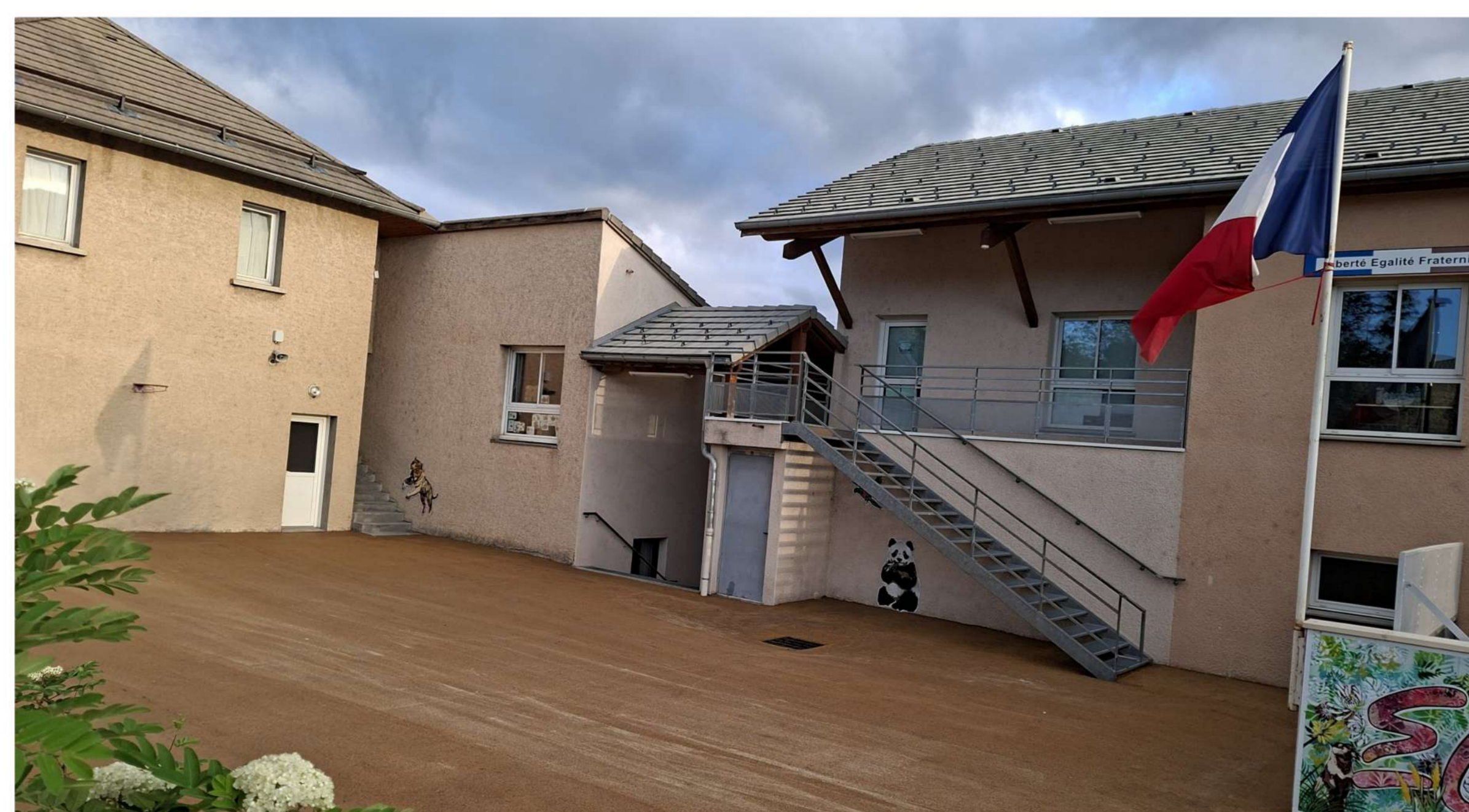
L'ÉCOLE, UN INVESTISSEMENT MAJEUR POUR L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE

L'école est le cœur vivant de notre commune et notre premier investissement pour l'avenir des enfants. Au cours des trois dernières années, les dépenses de fonctionnement consacrées à l'école ont connu une progression significative, passant de près de 69 800 € en 2023 à plus de 106 600 € en 2025, soit une augmentation de plus de 50 %.

Cette évolution représente un effort financier important, marqué par la hausse des coûts liés à l'entretien des bâtiments, aux équipements et aux obligations réglementaires. Malgré ce contexte budgétaire exigeant, la municipalité fait le choix d'assumer cet effort pour garantir aux élèves des conditions d'accueil toujours plus sûres et confortables, tout en maintenant un haut niveau de service pour les familles (fournitures, transports, entretien).

Au milieu de ces charges de fonctionnement en hausse, les dépenses directement consacrées aux activités pédagogiques demeurent stables et s'élèvent à 100 € par enfant. Ce choix constant permet de préserver la qualité de l'enseignement et des projets proposés aux élèves.

Chaque euro investi dans notre école contribue à la réussite des enfants, à l'attractivité de notre village et au maintien des familles sur le territoire. Face aux contraintes financières des collectivités, la municipalité réaffirme ainsi son engagement prioritaire en faveur de l'éducation.



ÉPANOUISSEMENT ET DÉCOUVERTE PENDANT LES VACANCES

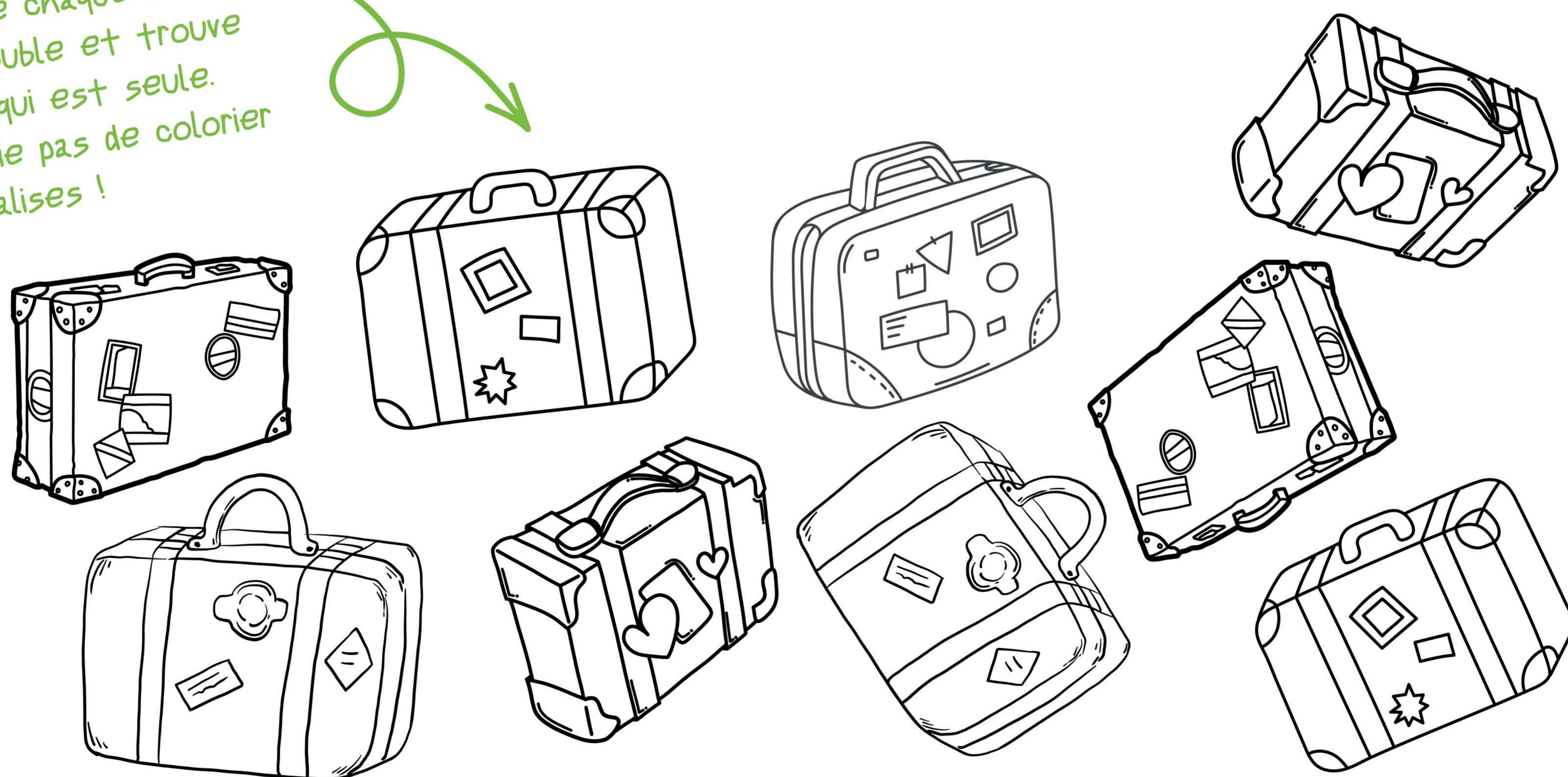
Tout au long des vacances scolaires, la commune s'attache à proposer aux enfants un programme d'activités varié, éducatif et ludique. Ces temps d'animation permettent aux jeunes de sortir de leur quotidien, de vivre de nouvelles expériences et de partager des moments conviviaux avec leurs camarades.

Les sorties organisées (journées de luge dans le Queyras, activités équestres à La Bâtie-Vieille, visites patrimoniales, déplacements à Gap) offrent aux enfants l'opportunité de découvrir leur territoire sous des angles différents et de développer leur autonomie et leur curiosité. Les visites des services techniques de la commune s'inscrivent également dans cette démarche éducative, en permettant aux plus jeunes de mieux comprendre le fonctionnement des services publics et le travail quotidien des agents municipaux.

Au-delà de leur dimension récréative, ces activités répondent à une véritable ambition : permettre à chaque enfant d'accéder à des loisirs de qualité, de renforcer sa confiance en lui et de créer des souvenirs positifs. Elles constituent également un soutien précieux pour les familles en proposant des solutions d'accueil adaptées pendant les vacances. La diversité des animations témoigne de l'engagement de la municipalité à offrir à tous des vacances enrichissantes, accessibles et porteuses de valeurs de partage et de citoyenneté.



*C'est les vacances !
Associe chaque valise à
son double et trouve
celle qui est seule.
N'oublie pas de colorier
les valises !*



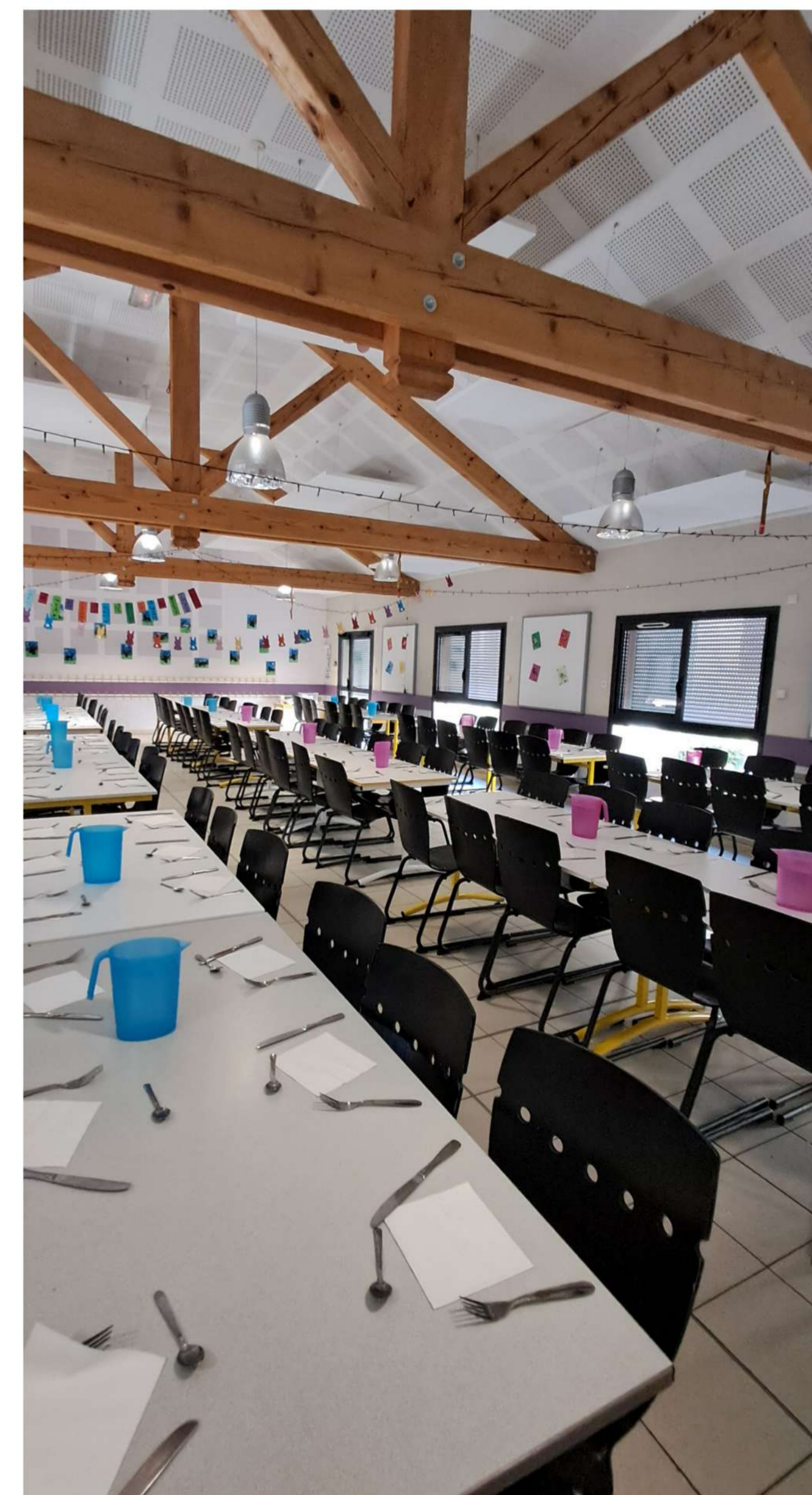
LA RESTAURATION SCOLAIRE : UN TEMPS DE REPAS PRIVILÉGIÉ

À la cantine, le repas constitue un moment important de la journée des enfants. Afin de leur offrir un temps de repas plus serein et plus agréable, les plats sont désormais servis à table. Cette organisation permet aux enfants de prendre davantage le temps de déguster leur repas, d'échanger avec leurs camarades et de profiter pleinement de cette pause méridienne.

Les repas sont confectionnés par l'ESAT de Rosans, partenaire reconnu pour son savoir-faire et son engagement en faveur d'une restauration de qualité. Une attention particulière est portée à l'équilibre nutritionnel et à la diversité des menus proposés afin de répondre aux besoins des enfants tout en leur faisant découvrir de nouvelles saveurs.

Conformément aux objectifs fixés par la loi EGalim, la restauration scolaire favorise l'introduction de produits de qualité et durables. Ainsi, au moins un ingrédient issu de l'agriculture biologique est intégré chaque jour aux repas servis. Les menus sont élaborés dans le respect des recommandations nutritionnelles et privilégient une alimentation variée et équilibrée.

À travers cette démarche, la commune souhaite offrir aux enfants une restauration de qualité, alliant plaisir de manger, éducation au goût et découverte de produits respectueux de l'environnement.

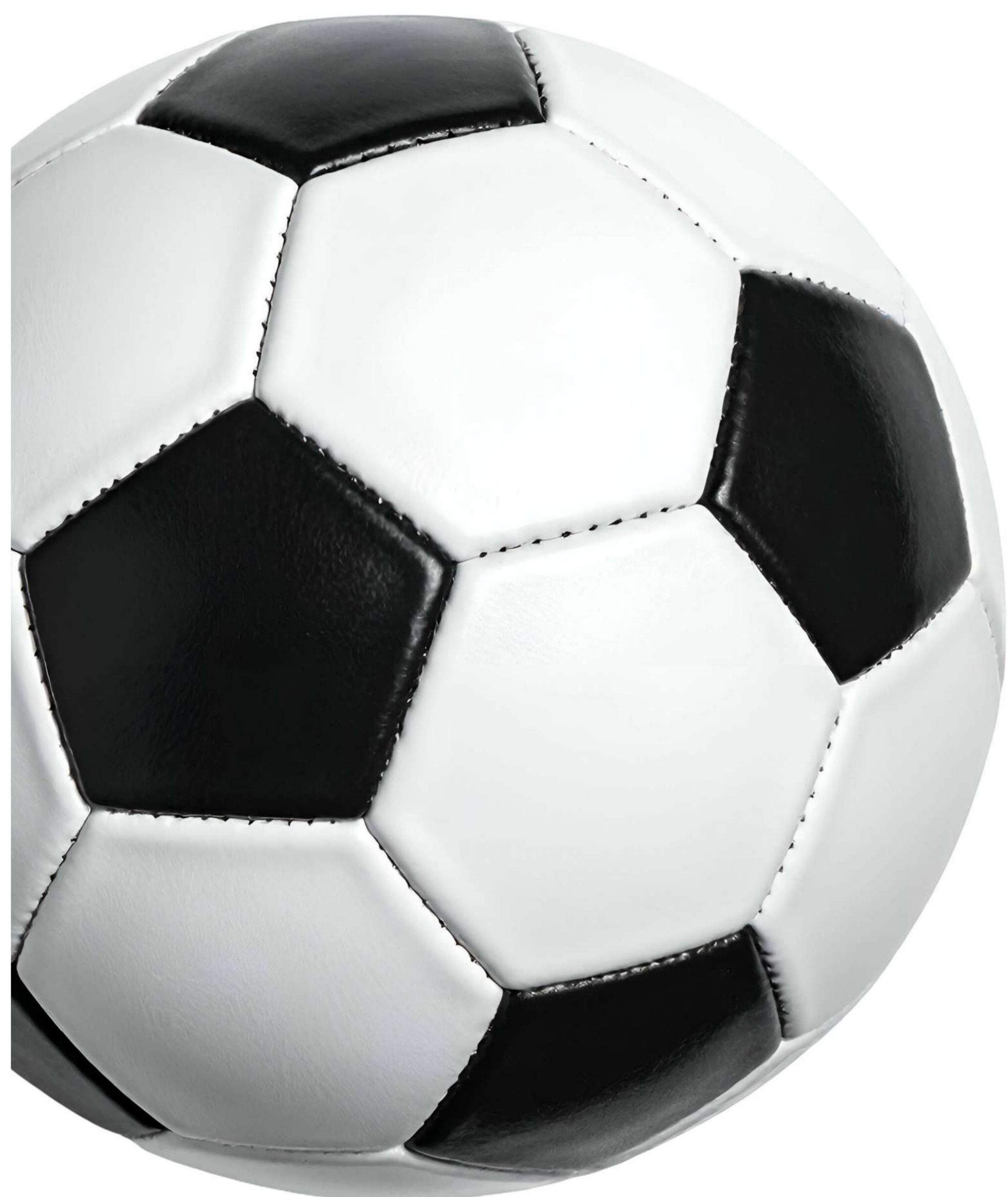


MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ALSH

Plusieurs modifications du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) entreront prochainement en vigueur pour optimiser l'organisation du service et répondre aux exigences administratives :

- Nouveaux horaires en été : À compter des prochaines vacances scolaires, le centre fermera ses portes à 17h30. Merci de respecter cet horaire pour le bon fonctionnement du service.
- Mise à jour des dossiers administratifs : Des documents complémentaires pourront être demandés afin de garantir la sécurité des enfants. En cas de séparation ou de divorce, les familles devront obligatoirement fournir les justificatifs précisant les modalités de l'autorité parentale.
- Fin des paiements par chèque : À la demande de la Trésorerie, les chèques ne seront plus acceptés à partir du 1er septembre. Les règlements s'effectueront par carte bancaire ou en ligne (via le logiciel et Payfip).

La version actualisée du règlement est disponible auprès de l'ALSH et sur les supports de la commune. Merci de votre compréhension.



TRAVAUX & URBANISME



Place des Écoles

La réfection du réseau de la place des Écoles constitue l'un des chantiers phares de cette période. Ces travaux de fond, souvent invisibles une fois achevés, garantissent la fiabilité des réseaux souterrains pour les décennies à venir. L'aménagement de surface sera réalisé dès lors que les travaux du nouveau commerce seront engagés.

Éclairage public modernisé

La commune a procédé à la pose de nouveaux candélabres place de la Gare et au passage en horaires d'été de l'éclairage public. Ces ajustements permettent de mieux adapter la consommation énergétique aux besoins réels, tout en améliorant la sécurité des voies publiques en soirée.

Rénovations des équipements collectifs

La salle des pétanqueurs, la salle de motricité de l'école et la pergola du CCAS ont bénéficié de travaux de rénovation. Ces lieux du lien social, fréquentés au quotidien, retrouvent ainsi un confort et une sécurité renforcés. Prendre soin de ces espaces, c'est prendre soin du tissu collectif qui fait la richesse d'un village.

Vérifications et contrôles réglementaires

Les cloches et alarmes incendie ont fait l'objet de vérifications techniques, et les engins de levage ont passé leurs contrôles périodiques obligatoires. Ces opérations, moins visibles, sont pourtant essentielles : elles garantissent la sécurité de tous et la conformité des installations communales.

Voirie

L'entretien régulier de la voirie s'est poursuivi avec des opérations de balayage et de marquage routier. Une campagne de réfection des voiries sera réalisée au cours du second semestre. Cette campagne, cible des rues abimées, ou à fort passage et permettra un réel confort des usagers.

Patrimoine : four banal

Le four de Montreviol a bénéficié de travaux patrimoniaux indispensables à sa conservation. Cet édifice, qui raconte l'histoire de notre territoire, méritent toute l'attention que leur portent élus et habitants (notamment l'association des amis du Patrimoine). Son entretien est un devoir de mémoire autant qu'une nécessité technique



Espaces verts en pleine transformation

Taille, plantations nouvelles, opérations de défrichage : les espaces verts ont fait l'objet d'un entretien soutenu. Les "Brigades Nature" viennent conforter nos équipes pour faire face à la pousse rapide des pelouses. Des réflexions sont engagées sur leur aménagement futur, avec la volonté de proposer des espaces plus qualitatifs et adaptés aux usages de tous (familles, promeneurs, enfants) dans le respect de la biodiversité, puisque c'est un axe fort du label communal Territoire Engagé pour la Nature. A ce titre, deux habitants du bourg viennent de signer la charte des permis de végétaliser, leur autorisant l'installation de plantations dans la Grand rue notamment et sur la place du lavoir.



UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

Au cours des trois dernières années, la commune a renforcé son engagement en faveur de la biodiversité et de la transition écologique. Cette évolution s'est traduite par des changements organisationnels, comme le transfert de la compétence "eau potable" à la communauté de communes, ainsi que par une meilleure intégration des enjeux environnementaux dans les politiques locales.

Plusieurs actions structurantes ont été engagées : renaturation de la cour d'école, aménagement d'espaces verts, développement de la défense des forêts contre l'incendie, lancement d'un Atlas de la Biodiversité Communale, mise en place du permis de végétaliser et évolution des pratiques de gestion des espaces verts

La commune mène une politique d'aménagement durable pour renforcer la nature en ville, illustrée par la végétalisation des espaces publics, la dé-imperméabilisation de 1 500 m² de cours d'école, et la réduction des déchets via le compostage ou la valorisation du broyat. La sensibilisation des habitants et les projets partagés avec l'école, l'ALSH ou la médiathèque (notamment à travers le déploiement de sa grainothèque et des initiatives d'échange de semences) contribuent également à ancrer une véritable culture de la biodiversité.

Le bilan de la démarche "Territoires Engagés pour la Nature" s'avère ainsi positif, ayant permis de mieux intégrer ces enjeux dans les pratiques collectives. Pour poursuivre cette transition écologique et s'adapter au changement climatique, la commune devra toutefois relever plusieurs défis, comme renforcer la coordination des acteurs et mobiliser davantage de moyens humains et financiers.



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du 5 juin 2026, le Conseil municipal a décidé de prescrire la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette révision est rendue nécessaire afin de prendre en compte les évolutions réglementaires intervenues ces dernières années. Les habitants seront invités à participer à cette démarche et à faire part de leurs observations. La municipalité ne manquera pas de communiquer régulièrement sur l'avancement de cette procédure.

ASSOCIATIONS

LA COMMUNE RENOUVELLE SON SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Le tissu associatif de La Bâtie-Neuve est un pilier essentiel de l'animation locale et du lien social. Pour l'exercice 2026, le Conseil municipal a attribué une enveloppe globale de 28 750 € de subventions afin de soutenir les activités et projets des associations sportives, culturelles ou solidaires. L'attribution de ces fonds publics repose sur des critères d'équité, prenant en compte le nombre d'adhérents, les animations proposées et l'implication de la structure dans la vie de la commune.

Par ailleurs, la municipalité soutient les structures d'intérêt général en attribuant une subvention de 60 000 € à la crèche. Comme l'exige la réglementation pour ce montant, cette aide fait l'objet d'une convention fixant les objectifs et les engagements réciproques. À travers ces contributions financières, la commune réaffirme sa volonté d'accompagner le dynamisme associatif, garant du vivre-ensemble et de l'attractivité du territoire.



De drôles d'animaux sculptés ont pris place dans la commune grâce à l'association Escapes Créatives, qui a imaginé et réalisé leur décoration avec beaucoup de créativité et de talent.



RENDEZ-VOUS AU FORUM DES ASSOCIATIONS !

Envie de tester une nouvelle activité, de vous engager dans la vie locale ou d'inscrire les enfants pour la rentrée ? La commune de La Bâtie-Neuve organise son traditionnel Forum des Associations le samedi 29 août 2026, de 14h à 17h, au gymnase. Sport, culture, loisirs ou solidarité : venez à la rencontre des nombreux bénévoles qui font vivre notre village au quotidien et faites le plein d'idées pour l'année à venir ! Ce sera aussi l'occasion idéale de saluer l'association Campus, qui vient tout juste de souffler ses 40 bougies au service de notre communauté !

CULTURE & ANIMATIONS

UNE MÉDIATHÈQUE RICHE EN ANIMATIONS



Depuis le début de l'année, votre médiathèque vit au rythme des rencontres et découvertes. Des rendez-vous réguliers qui rythment la vie de la médiathèque : atelier d'écriture, lecture à haute voix, graines de réflexion, soirées jeux, projections ... Des animations qui séduisent petits et grands.

En février, les visiteurs ont exploré la thématique de l'alimentation sous différents angles grâce à une exposition interactive de GSA05 et une exposition dédiée au plaisir de manger et aux vitamines proposée par Manger Bouger et la Ligue contre le cancer. En mars, le cinéma a été mis à l'honneur pendant une semaine à travers le Prix du public Les Yeux Doc et la Fête du court métrage. Enfin, le mois d'avril a été marqué par l'exposition du concours photo de l'association « Escapes Créatives » et par des ateliers de dessin partagés avec deux illustratrices jeunesse, Marie Boisson et Mona Granjon.



L'automne et l'hiver s'annoncent tout aussi riches en découvertes. Nous pouvons déjà vous dévoiler quelques thématiques qui jalonnent la saison :

- La tête dans les étoiles, avec l'installation d'un planétarium et une exposition photographique.
- Le polar dans tous ses états, à travers des lectures, des rencontres d'auteurs, des projections et des temps d'échange.

Toute l'équipe de la médiathèque vous attend pour partager ces prochains rendez-vous. **Et n'oubliez pas : l'inscription à la médiathèque est gratuite !**

LE PCSES : UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque Olympe de Gouges s'est dotée d'un nouveau Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCSES) pour la période 2025-2030.

Ce document stratégique fixe les grandes orientations de la médiathèque pour les cinq prochaines années autour de trois priorités : accueillir et fidéliser le public, améliorer les services et faire évoluer les espaces. Ce projet constitue la feuille de route qui guidera les actions de la médiathèque jusqu'en 2030.

LES TEMPS FORTS DE NOTRE DÉBUT D'ANNÉE



14 février avec ou sans Valentin au 750

Pour la Saint-Valentin, le 750 a bousculé les traditions avec sa soirée « Avec ou sans Valentin ». Une ambiance décontractée qui a permis à tous, couples comme célibataires, de partager un excellent moment.

12 avril Trail des contreforts du Piolit

La 13^{ième} édition a vu s'élancer près de 300 coureurs de tout âge sur les différents parcours.



25 avril L'Helixfest a mis le feu

Les cultures urbaines et le métal étaient à l'honneur pour cette première édition très réussie. Contest de skate spectaculaire et bourse aux vinyles avant que la soirée ne monte en température avec les concerts survoltés d'Ashen et R

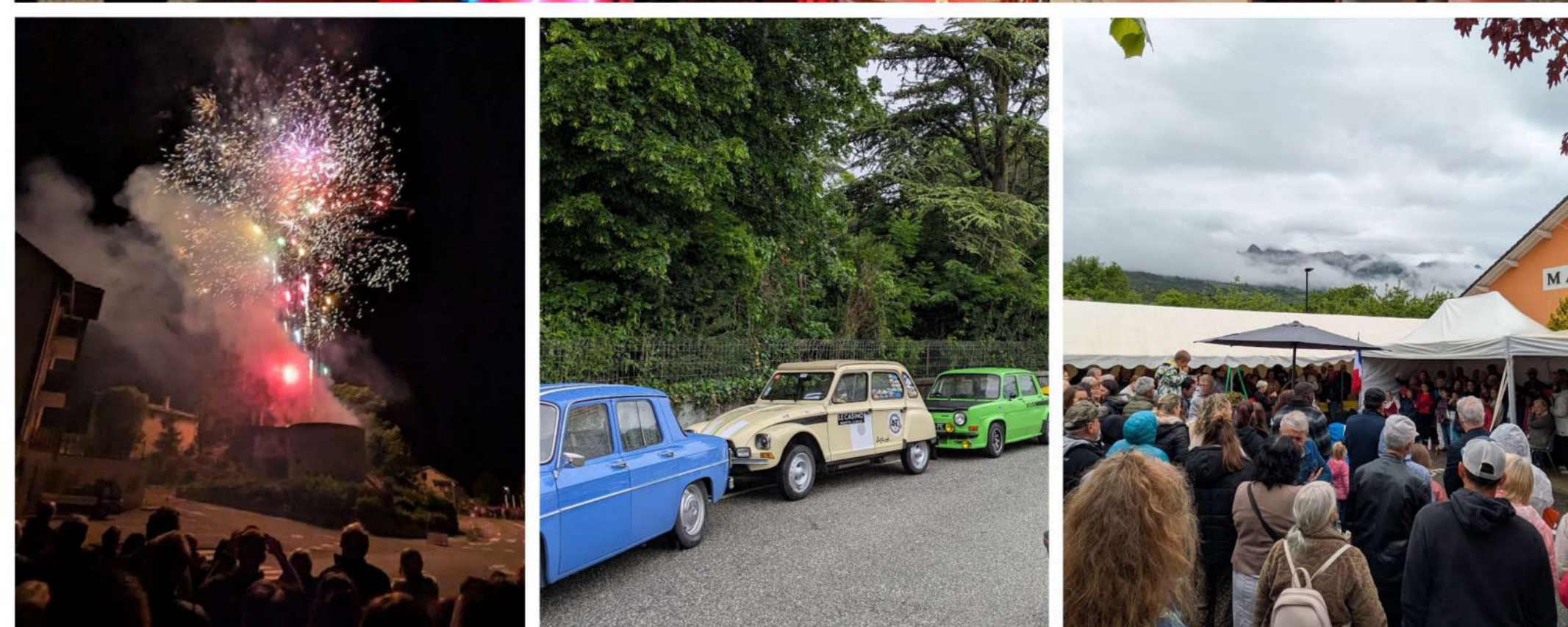
Du 8 au 10 mai Une Fête Patronale réussie

Une édition qui a débuté avec une soirée années 80/90 pleine de nostalgie avant de laisser place, le samedi, au traditionnel feu d'artifice. Enfin, le dimanche s'est déroulé sous le signe du partage avec l'apéritif municipal, animé par la chorale Rencontres et Loisirs. Vous avez aussi pu admirer tout au long de la journée une magnifique exposition de véhicules anciens.

AU PROGRAMME

- 14 juillet : Fête du pain aux Césaris
- 17 juillet : Repas villageois, rue de la Gare
- 20 juillet : Balade Théâtrale à la cabane des fées
- 26 juillet : Fête du Sapet à la maison forestière
- 29 août : Piol'Hit Festival Cali au 750
- 6 septembre : Balade gourmande dans le village
- 24 au 27 septembre : Festi' Théâtre au 750
- 11 octobre : Stand Up Magic au 750
- 7 novembre : soirée cabaret au 750

Le guide complet des animations a été distribué directement dans vos boîtes aux lettres. N'hésitez pas à le feuilleter pour découvrir l'ensemble des activités de la saison !



5eme Edition

Piol'Hit

FESTIVAL

29 Août au 750

CALI & SON BAND

FESTIVALS 2026



DARNIROSE

Première partie

[billetweb](#) [ticketmaster](#)

GAP TALLARD Vallées
Office de Tourisme

[E.LECLERC](#)